



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

Delémont, le 17 mai 2018

## Les prochains travaux de Delémont Marée Basse sur la Sorne se préparent dans le secteur Centre aval

**Delémont, le 17 mai 2018 – Le remodelage des berges de la Sorne reprendra à la fin du mois de mai, de la rue Pré-Guillaume à la passerelle de l'Écluse. L'installation d'une grue aura lieu ces prochains jours pour faciliter les travaux dans tout le secteur. Ces travaux de protection contre les crues, réalisés dans le cadre de Delémont Marée Basse, sont des plus délicats, car ils interviennent dans le lit de la rivière, au milieu d'un tissu urbain densément bâti.**

**L'excellente planification et l'exécution rigoureuse des travaux permettent à la ville de Delémont de bénéficier d'un taux de subvention maximal de la Confédération et du Canton du Jura ainsi que du généreux financement de la Mobilière Assurance.**

Delémont Marée Basse a été largement soutenu par la population de Delémont lors de l'adoption de son crédit-cadre de 15 millions de francs en 2009. Les travaux dans le secteur Centre aval ont été entamés l'an dernier et se poursuivront, par étapes, jusqu'en 2020, pour un coût total estimé à 5,25 millions de francs.

### **Un milieu sensible exige des travaux délicats**

Les travaux sur le tronçon de la rue Pré-Guillaume à la passerelle de l'Écluse consistent à augmenter la profondeur du lit de la Sorne pour réduire la fréquence des inondations. Les mesures d'excavation nécessaires sont entreprises directement dans le lit de la rivière.

Des éléments étanches, des *atardeaux*, seront installés dans la rivière pour contenir les écoulements de la Sorne sur la moitié de la largeur du lit et de procéder aux travaux en conditions sèches sur chacune de rives alternativement, sans souiller les eaux.

Les travaux dans le lit de la rivière sont planifiés de juin à octobre, selon les contraintes légales, de manière à préserver la faune et la flore indigènes. Une surveillance des débits permet d'évacuer les hommes et les machines de la rivière en cas de montée subite de la Sorne.

### **Une prouesse technique**

Les murs existants sont conservés et assainis au besoin, puis repris en sous-œuvre, c'est-à-dire qu'une nouvelle fondation plus profonde est placée sous le mur, afin de permettre l'abaissement du lit de la rivière d'environ 80 cm. Les murs seront aussi rehaussés d'une couronne en béton armé.

La reprise en sous-œuvre terminée, le lit actuellement bétonné de la rivière retrouvera un aspect plus naturel, favorable à la faune et à la flore.

Avec son lit plus profond, au terme des travaux de protection des crues, la Sorne verra son débit augmenté pour juguler des crues plus importantes que celles de 2007.



Au-delà de l'aspect sécuritaire, l'objectif dans ce secteur est de rétablir les processus naturels les plus élémentaires pour que la Sorne retrouve une partie de sa dynamique originelle, plus tranquille et plus favorable à la faune et à la flore.

### **Une grue à tour sur la Sorne**

Pour faciliter le déplacement des machines de chantier et des matériaux sur tout le secteur, une grue à tour sera installée ces prochains jours sur la rive gauche de la Sorne. La grue est équipée d'un système de sécurité limitant ses mouvements pour assurer l'intégrité des bâtiments à proximité.

### **Des précautions pour préserver les bâtiments**

Afin de répondre aux attentes de la population riveraine pendant les travaux, un réseau de surveillance a été mis en place, avec des contrôles réguliers pour les bâtiments et les murs en sous-œuvre.

### **Un projet reconnu par le Canton et la Confédération**

Comme c'était le cas lors travaux des étapes précédentes, dans les secteurs En Dozière et Morépoint, les travaux de Delémont Marée Basse intègrent de manière exemplaire les exigences légales de la Confédération et du Canton en ce qui a trait à la gestion des eaux.

Ils marient de manière cohérente les impératifs de sécurité de la population et de l'habitat, de l'aménagement du territoire et du paysage, de l'urbanisme, de la mobilité douce et de respect de l'environnement dans les espaces publics et privés.

La Confédération et le Canton ont promis de financer les travaux prévus dans ce secteur jusqu'à 55 % des coûts admis.

### **Un soutien important de la Mobilière**

Les importantes inondations des dernières années ont touché durement la Mobilière, premier assureur choses de Suisse. Elles ont démontré qu'en maints endroits, des mesures de prévention des dangers naturels devaient être prises et la Mobilière s'implique en leur faveur. A ce titre, elle a déjà contribué aux deux premières étapes du projet.

Après un examen approfondi et vu la qualité et l'efficacité du projet présenté, la Mobilière a décidé de contribuer au financement de Centre Aval à hauteur de 200 000 francs.

### **Circulation et signalisation en place**

L'UETP demande aux piétons et cyclistes de se conformer à la signalisation en place. La zone de chantier devrait en temps normal être clôturée pour des raisons de sécurité, l'accès y est interdit.

Service de l'urbanisme, de l'environnement  
et des travaux publics

### **Message à la population**

Les travaux sur la Sorne vous interpellent ? Vous avez une opinion à partager à leur sujet ? L'UETP est à votre écoute : prenez contact avec l'UETP, par courriel à [uetp@delemont.ch](mailto:uetp@delemont.ch) et par téléphone au 032 421 92 92.